

## 1776 : Pont de Trébillot.

En 1754 construction du premier Pont de Trébillot.

Il est en bois et enjambe la Semine au hameau du même nom et création du chemin qui mène à Montanges.

Les travaux sont faits selon le régime des corvées.

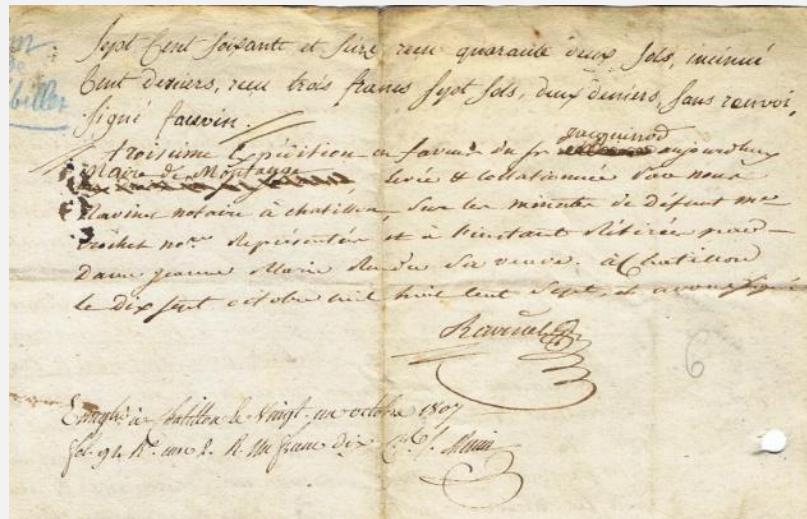
### 31 mars 1776 : Pont de Trébillot.

Les syndics de Montanges signalent que le pont de Trébillot ayant quarante deux pieds de vide en longueur sur dix de large pour communiquer avec la grande route de Lyon à Genève est en très mauvais état et occasionnent à la commune des frais de dépense qu'elle ne peut supporter.

Vu que ce pont n'est d'aucune utilité pour la communauté et que son seul avantage est pour le propriétaire du moulin, les syndics proposent au sieur Savarin un terrain communal au Nan Blanc en contrepartie de l'entretien du pont de Trébillot.

« Le communal du Nan Blanc qui est situé entre le ruisseau et la rivière Semine est très éloigné du village et de ses hameaux et n'est actuellement d'aucune ressource pour la communauté soit pour le cultiver soit pour y faire paître des bestiaux mais qu'il est situé près des Moulins de Trébillot dont le Sieur Savarin est propriétaire et pourrait en tirer quelques avantages et le mettre en valeur.

**Le sieur Savarin accepte à titre d'abergage le communal à sa charge pour lui et ses successeurs de reconstruire incessamment et solidement le dit pont chaque fois qu'il sera nécessaire. »**



La pluie causera infailliblement la ruine des voûtes; pour lequel couvert il faut trois chevrons de ferme pieds de longeur portant en ~~quatre~~ queue cinq pouces faire, deux douzaines demi de planches de ferme pieds de longueur, pour lattes, que quatre cents clefs pour les attacher, douze bâtons de travaillois qui ne feront que des bois de montanges ou de Champsfromier, Cinq milliers de Clavins, une livre de gros. Généralement tout ce qui est nécessaire pour faire ledit couvert, bien et durement, et à dire de maître; et pour éviter à leur Communauté la dépense que leur occasionnera la construction du pont absolument nécessaire à la Communauté, assis sur la rivière de Semine lieu de Trébillot pour communiquer à la grande Route de Lyon à Genève, insurable excepté les frais de construction d'eului ayant quarante deux pieds de vide en longueur sur dix de largeur, ont dit que leur Communauté doit hors d'état de supporter de pareils frais; il sera possible de peu débarquer, en remontant à titre d'abergage un canton de leurs Communautés d'environ dix huit journées qui confine le Ruisseau du vauant Blanc du levant, la rivière de Semine en partie, les heritages du moulin de Trébillot du boutant le Chemin public de bise, et la rivière du vent; qu'il est vrai de dire que ce canton très éloigné du village de montange et de ses hameaux, n'est actuellement d'aucune ressource à la Communauté, soit pour le cultiver soit pour y faire paître les Bestiaux, mais qui étant près des moulins de Trébillot dont le Sieur André Savarin est en partie propriétaire, celui-ci pourroit en tirer quelques avantages, il le mette en valeur; qu'en conséquence, ils se sont déterminé à fidder aud. Sieur Savarin qui est ici présent et acceptant, à titre d'abbergage, comme ci-dessus, le canton du communal ci-devant confini, à la bârange par la ~~et~~ les fens et les suueurs et ayant cause de secrustion incessamment, solidement, bien et durement à dire d'esperte ledit pont de le rendre fait aux fêtes de pentecôte prochaines attendu le gas pressant et sur lequel on ne peut pas sans seposer à perdre la vie, pour faire de toutes sortes de réparations, et de le reconstruire de y